A la question" avec la possibilité de céder et racheter des quotas, les riches vont pouvoir se dédouaner de la sobriété, et même se gaver ?"

Réponse en trois points essentiels :

1. avec la réduction annuelle des quotas de 6% les quotas à céder vont réduire et même fondre comme neige au soleil : ainsi le prix pour les acheter montera à des hauteurs stratosphériques, faisant des échanges de quotas une prime considérable à ceux qui font des efforts de sobriété, et portant le prix du carbone à un niveau dissuasif même pour les très riches (qui sont souvent les plus avares).

2. les études fines d'empreinte écologique montrent qu'à l'intérieur de chaque catégorie de revenus, la dispersion des empreintes écologiques est considérable (voir les études de Antonin Pottier dont les chiffres sont repris dans la [FAQ](https://comptecarbone.cc/faq) « qui gagne qui perd » et la récente synthèse de l'ADEME). Ce que masque la formule "l'impact climatique vient des riches"… C'est vrai entre pays, mais moins à l'intérieur d'un pays. Le "revenu de sobriété" lié à la possibilité de vendre des points carbone réorientera à l'intérieur de chaque catégorie de revenus vers la sobriété, tandis que des quotas sans possibilité d'échange dissuaderaient de tels efforts.

3. et surtout un principe majeur de légitimité dans l'exercice du pouvoir est le principe de "moindre contrainte". Un gouvernement est d'autant plus légitime qu'il concilie la recherche du bien commun avec le moins de contraintes possibles. Les quotas garantissent un résultat sans s'immiscer dans les choix de chaque personne, au contraire par exemple des 149 recommandations de la CCC où l'on retrouvait plusieurs centaines de fois les mots "obligation" et "interdiction". Cette police des comportements se heurtera très vite à une révolte. L'intérêt des quotas échangeables est d'être parfaitement conforme au principe de moindre contrainte.